



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 07/02/2024
N°1529

Les avoirs de réserve officiels et autres avoirs en devises

En conformité avec la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du FMI, telle qu'appliquée au sein du Système Européen de Banques Centrales, les avoirs mensuels de réserves et les disponibilités en devises sont depuis mai 2000 valorisés en euros sur la base des cours de change de fin de mois.

Les avoirs de réserves officiels et autres avoirs en devises s'élèvent à la fin du mois de janvier 2024 à 226 483 M€ (245 440 M\$) contre 223 167 M€ (246 600 M\$) à la fin du mois de décembre 2023, soit une augmentation de 3 316 M€, qui intègre, comme indiqué ci-dessus, l'incidence des modalités de valorisation aux cours de change de fin de mois.

Les réserves de l'Etat se répartissent comme suit :

Réserves en or	147 295 M€
Réserves en devises	33 056 M€
Créances sur le FMI	42 668 M€
Autres avoirs de réserve	3 464 M€

- 1/ **Les réserves en or** ont augmenté de 950 M€.
- 2/ **Les réserves en devises** ont augmenté de 1 431 M€.
- 3/ **Les créances sur le Fonds Monétaire International** ont augmenté de 444 M€
- 4/ **Les autres avoirs de réserve** ont augmenté de 491 M€.